



DÉCISION N° 000486 /22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO du 22 AOUT 2022
portant attribution des lettres-commandes relatives à L'Appel d'Offres National Ouvert N°000023/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 20 avril 2022 pour les travaux de réhabilitation de 18 AEP et 212 forages (phase III). Financement : Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022.

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

- Vu** la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Lettre-circulaire n°00005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

Vu l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert N°000023/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 20 avril 2022;

Vu le procès-verbal N°00000046/L/MINEE/CIPM/2022 du 22 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°000023/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 20 avril 2022;

DECIDE:

Article 1^{er} : Les soumissionnaires ci-après cité sont déclarés attributaire des lettres-commandes relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°000023/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 20 avril 2022.

Soumissionnaire	Lot	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
AZIZ SOLUTIONS SARL	Lot 1	19 575 126	04 mois
ETS MINTHA	Lot 2	39 809 228	04 mois
NOBLE INVESTMENT COMPANY	Lot 3	37 072 440	04 mois
AZIZ SOLUTIONS SARL	Lot 4	36 768 905	04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP
 - CIPM/MINEE
 - ARMP
 - ARCHIVES/CHRONO



Michael
Mondou Essomba Gaston